

# Fiche signalétique

Date d'émission : 31-mars-2021

Date de révision : 20-avr.-2021

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Yeast Control - Glycogen - Solution A

Code du produit 05-6000-03-P01

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

Sysmex Americas  
577 Aptakistic RD  
Lincolnshire, IL 60069  
USA

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial (224) 543-9500

Numéro d'appel d'urgence Chemtel 800-255-3924

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

État physique Liquide

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Substance**

Non applicable.

**Mélange**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Orthoperiodic acid	10450-60-9	0.1-1	-	-

### 4. PREMIERS SOINS

**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Contact avec les yeux**

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin / médecin.

**Contact avec la peau**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Inhalation**

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Ingestion**

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Agents extincteurs appropriés** Mousse. Poudre extinctrice. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Pulvérisation ou brouillard d'eau.

**Moyens d'extinction inappropriés** Jet d'eau haute puissance.

**Dangers particuliers associés au produit chimique** En cas d'incendie, peuvent être dégagés: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO).

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL****Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Précautions relatives à l'environnement**

**Précautions relatives à l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts / eaux de surface / eaux souterraines. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Reprendre avec un matériau absorbant (par ex. Sable, kieselguhr, liant universel).

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE****Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

Conditions d'entreposage	Garder sous clef.
Matières incompatibles	Les agents oxydants Acides forts Bases fortes

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Limites d'exposition	Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.
----------------------	---

### Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
----------------------	--

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de protection.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Non déterminé
Couleur	Non déterminé
Odeur	Non déterminé
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	0.2	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	Non déterminé	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - Non applicable	

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	

<b>Coefficient de répartition</b>	Non déterminé
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non déterminé
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé
<b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé
<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé.

**Autres renseignements**

<b>Point de ramollissement</b>	Non déterminé
<b>Masse moléculaire</b>	Non déterminé
<b>Teneur en COV (%)</b>	Non déterminé
<b>Masse volumique du liquide</b>	Non déterminé
<b>Masse volumique apparente</b>	Non déterminé

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Pas réactif dans des conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Tenir hors de portée des enfants.
<b>Matières incompatibles</b>	Les agents oxydants. Acides forts. Bases fortes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau.
<b>Inhalation</b>	Ne pas inhaler.
<b>Ingestion</b>	Ne pas ingérer.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

<b>Symptômes</b>	S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.
<b>Toxicité aiguë</b>	
<b>Toxicité aiguë inconnue</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Renseignements sur les composants</b>	Non disponible

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Provoque des brûlures graves de la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation</b>	Cause de graves lésions oculaires.

oculaire

**Cancérogénicité** Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** Le produit n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

**Persistance/Dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Remarque** S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

**DOT** Non réglementé

**TMD** Non réglementé

**MEX** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

**IMDG** Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Règlements internationaux

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Orthoperiodic acid	X	X	X	X	X	X	X	X

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

<b>16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION</b>
--

**NFPA****Risques pour la santé**

Non déterminé

**Inflammabilité**

Non

déterminé

**Instabilité**

Non

déterminé

**Dangers particuliers**

Non déterminé

**HMIS****Risques pour la santé**

Non déterminé

**Inflammabilité**

Non

déterminé

**Dangers physiques**

Non déterminé

**Protection individuelle**

Non déterminé

**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA

TWA (moyenne pondérée dans le temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond

Valeur limite maximale

\*

Désignation de la peau

Date de révision :

20-avr.-2021

Note de révision:

nouveau format.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**